

# *Groupe National Milieux Humides*

---

## *Réunion des animateurs de Groupes Thématiques*

**12 Février 2015**



# Ordre du jour

---

- Définition du mandat et des modalités de travail des groupes thématiques
- Définition du mandat des animateurs
- Objectifs de la 1ère réunion des groupes thématiques
- Echanges sur les modalités de suivi de la mise en œuvre du PNMH

# Composition des GTh

---

## *Qui peut en être membre ? :*

- Les organismes membres du GN (possibilité de mandater tout autre expert que celui qui le représente)
- Les GTh peuvent s'adjoindre des experts non membres du GN pour les éclairer sur certaines questions qu'ils ont à traiter
- Les GTh peuvent proposer un élargissement du GN s'il apparaît nécessaire de pérenniser certains experts
- La composition initiale des GTh a été fixée par la DEB sur la base des demandes prioritaires, avec le souci de ne pas dépasser une taille « critique » tout en respectant un équilibre et en intégrant au mieux les pilotes d'actions du PNMH

# Mandat des Groupes thématiques (1/2)

---

- Assurer le suivi des actions d'une même thématique
  - Définir le « cadrage » de chaque action : pilote(s), partenaire(s), plan de financement, livrables attendus, calendrier de réalisation
  - Suivre l'avancement effectif des différentes actions
  - Assurer l'articulation des différents travaux
  - Mobiliser les acteurs concernés
  
- Etudier les aspects « CFS » de chaque action afin d'alimenter les travaux transversaux du GTh « CFS » et désigner un « correspondant » qui participera aussi aux GTh « CFS »
  
- Etudier les aspects « OM » de chaque action afin d'alimenter les travaux transversaux du GTh « OM » et désigner un « correspondant » qui participera aussi aux GTh « OM »

# Mandat des Groupes thématiques (2/2)

---

- Assurer l'information des membres du GTh sur toutes autres actions liées aux milieux humides non inscrites dans le PNMH et relevant de la thématique du GTh concerné
- Faire toutes propositions d'améliorations / d'actions à la DEB et au GNMH
- Préparer les travaux du GNMH sur la thématique concernée
- Réfléchir cette année (COP 21) à la question du rôle des milieux humides dans l'adaptation au changement climatique

# Mandat des animateurs

---

- Organiser et animer les réunions et en établir l'OJ
- Rédiger les CR des réunions
- Entretenir des liens avec les responsables d'actions suivies par le GTh pour être informé de l'avancement des actions
- Mettre à jour ou animer la mise à jour du tableau de suivi
- Rendre compte en fin d'année au GN des travaux du GTh et de l'avancement des actions

# Objectifs de la 1<sup>e</sup> réunion des GTh (1/2)

---

- Finalisation de la composition du GTh (membres et invités)
- Présentation des actions et élaboration du tableau de référence pour le suivi du PNMH : définition précise pour chaque action :
  - organisme(s) pilote(s) et organismes partenaires
  - livrables attendus
  - plan de financement
  - calendrier de réalisation sur les 5 ans du PNMH
- Désignation des membres chargés d'assurer la liaison avec le GTh CFS et du GTh OM

# Objectifs de la 1<sup>e</sup> réunion des GTh (2/2)

---

- Cas échéant : désignation de responsable(s) pour une ou des sous-thématiques
- Articulation avec d'éventuels GT ad'hoc existants (les maintenir ou les supprimer)
- Tour d'horizon des actions en cours ou en vue non inscrites dans le PNMH, pour information et ajout éventuel dans le suivi
- Fixation du calendrier de travail du GTh sur l'année 2015



# Modalités de suivi prévues par la DEB (1/2)

---

## Site internet

- Mise à disposition de documents :
  - Liste des membres (GNMH et GTh) avec coordonnées
  - PNMH, plaquette (*déjà en ligne*)
  - Tableau de suivi des actions
  - Info sur les actions en cours
  - Calendrier des réunions
  - Ordres du jour
  - Comptes-rendus des réunions
  - Bilan annuel du plan
  
- Dans un 2<sup>e</sup> temps, création d'un site intranet à accès restreint

# Modalités de suivi prévues par la DEB (2/2)

---

*Tableau de suivi des actions par GTh*



---

Merci de votre attention !



# Mandat du Groupe National (1/2)

- Participation à l'élaboration et à la validation des Plans nationaux, propositions d'actions et avis sur les actions proposées pour les Plans
- Suivi de leur mise en œuvre et avis
  - Travail fin assuré par les Groupes thématiques
  - Outils en cours d'élaboration afin de suivre l'avancement du Plan : page internet dédiée au PNMH et à son suivi, avec tableau de suivi des actions, diverses informations sur les actions en cours, CR des GTh, bilan annuel du Plan etc....
- Circulaire du 24 décembre 2009 : Instance consultative pour les projets de nouveaux sites Ramsar ou modifications (notamment extensions) de sites Ramsar existants :
  - Recueil de l'avis du GN, à organiser en fonction de la compatibilité des calendriers
  - Présentations des projets de nouveaux sites par les porteurs de projets
  - Information sur le suivi des sites existants et la mise en œuvre de la gestion ; ainsi que sur l'avancement des projets de sites (tableau de suivi sur page internet)

# Mandat du Groupe National (2/2)

---

- Instance de consultation dans le cadre de la préparation des Conférences des Parties de la Convention de Ramsar : avis sur les projets de résolutions présentées
- Instance de consultation pour le MEDDE sur divers sujets relatifs aux milieux humides
- Calendrier : 1 réunion bilan en fin d'année avec
  - Comptes rendus de l'année par les différents Groupes thématiques
  - Validation des travaux de l'année à venir